

Compte – rendu de la réunion du conseil municipal

séance du 7 novembre 2014

Etaient présents :

Mmes Céline Bignonneau, Dominique Castet, Nathalie Chagneau, Danièle Ducret , Colette Scott, Fabienne Hurmic
Mrs Jérôme Gauthier, Emmanuel Corcket, Daniel Hougas, Jean Louis Marais, Louis-François Schaeffer, Reynaud Bernard

Absente avec procuration : Elisabeth Roy
Absents : Edouard Boussier , Daniel Alonso

Secrétaire de séance : Bernard Reynaud

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 3 octobre 2014

Vote : 13 voix pour

Motion AMF (Association des maires de France) : motion de soutien pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.
Après explication de monsieur le maire

Vote : 13 voix pour la signature de la motion

Convention secours populaire : Une réunion a eu lieu à l'initiation de Mme Fabienne Hurmic et le Secours Populaire dans les locaux situés au dessus de la poste et la demande pour organiser un point mensuel pour les dons de vêtements
Mme Hurmic a signifié la possibilité d'avoir des étagères fournies par l'association et un don de 1500 euros par notre députée Mme Faure pour la fourniture de meubles de rangement

Les dons se feraient le deuxième samedi de chaque mois à partir du mois de janvier
La convention sera signée avec un préavis de 3 mois quand la commune voudra récupérer ses locaux

Vote : 13 voix pour la signature de la convention

Demande de subvention : Mr le maire nous fait part d'une demande du syndicat des premières côtes de Bordeaux d'une aide financière pour pour les prochaines portes ouvertes.

Vote : 12 voix contre
1 abstention

Retour de la commission Environnement : présenté par Mr Corcket

Une réunion a été faite avec l'ALEC (agence locale énergie climat) et la commission environnement. L'ALEC préconise des travaux pour l'isolation des bâtiments appartenant à la commune.

En priorité : 1/ la mairie et la classe attenante 2/ la cantine et la classe attenante 3/ La halle de sports et les vestiaires 4/ les classes ce trouvant derrière la mairie.

Un chiffrage a été avancé par l'ALEC nous donnant des retours sur investissements sur ces différents locaux

Une demande a été faite par Mr Hougas et Mme Castet pour faire un état des lieux sur tous les bâtiments appartenant à la commune avec Mr Schaeffer , les état des lieux s'effectueront dans les prochaines semaines

Questions diverses : Mr le maire souhaite que la catastrophe que la commune a subi le 25 Juillet ne serve pas de polémique mais d'un resserrement des élus pour un travail ensemble pour la commune.

Questions posées par monsieur Marais : _

Le sol de l'agrandissement de la cantine est-il aux normes et répond-il aux règles de sécurité ?

réponse de Mr Schaeffer s'occupant du suivi des travaux, oui car il est interdit maintenant de mettre des carreaux granuleux question de nettoyage et d'hygiène mais un tapis va être installé à l'entrée pour éviter des accidents.

Comment avez vous été contacté par le Lion'S Club : réponse de Mr le maire, par un élu de la commune de Capian et Mr le maire précise que ces dons ont été distribués à 5 familles directement par le choix du Lion's Club par des bons d'achats. Une autre aide est en cours pour des sinistrés ayant encore des problèmes avec leurs assurances.

Où en sont les dons : Ces dons ne sont pas définitifs

A ce jour nous avons, récolté la somme de 56267.83€

Répartition: Particuliers mandaté 32900€ ; versé à ce jour 31990€

Entreprises: mandaté et versé : 10000€

Reste à répartir 13367.83€ une partie CCAS et une partie pour l'école.

D'autres dons devrait arriver.

Le CCAS de Saint Pierre D'Aurillac a offert 1300 €. Pour la croisière effectuée sur la Garonne nous n'avons pas à ce jour la somme, mais les dons seront donnés sur dossiers de sinistrés dont la gestion sera faite par le CCAS.

Où en sont les dons concernant les communes de Langoiran et de Lestiac :

Réponse de Mr le maire : l'argent provenant des soirées organisées par les commune de Beguey et de Loupiac au profit des 3 communes sinistrées va être partagé et les dons provenant des habitants des autres communes sinistrées redonnés.

CCAS de Lestiac : 2387 euros (1567 des soirées et 820 euros des dons)

CCAS de Langoiran : 3887 euros (1567 des soirées et 1300 euros des dons)

Quel et le rôle du CCAS depuis le 25 juillet ? Réponse de Mr le maire , une réunion est prévue le 12 novembre mais une question est posée par Mr le maire avec une demande de vote :

Doit on donner la même somme de 380 euros à des propriétaires loueurs comme ont bénéficié les autres sinistrés

Ou faire gérer ces demandes cas par cas par le CCAS (demande de 3 ou 4 personnes)

Vote : pour le CCAS 11 pour
2 contre

Un lave linge a été installé dans le local de rangement de la mairie : Un élu lave le linge communal chez lui. Il a été convenu que la commune qui a été aussi sinistrée pouvait récupérer ce lave linge.

Mr le maire rajoute plusieurs éléments concernant la commune :

1/ la signature concernant le don du terrain à coté du parking de la pharmacie sera signé devant notaire le 14 novembre

2/ la délibération du tribunal du jugement sur l'affaire Royo se fera le 20 novembre

3/ une réunion publique avec les sinistrés est proposée ce qui va permettre de faire le point directement avec les gens. Date choisie le 5 décembre.

4/ un texte doit être formulé pour les encombrants vers les habitants de la commune car c'est un travail important pour les employés de la commune, ils y passent beaucoup de temps et tout ne doit pas être ramassé et de plus il y a un coût 700 euros par semestre pour la commune.

5/ Mme Scott fait le compte rendu de la réunion sur l'aire d'accueil des gens du voyage ayant eu lieu le mardi 4 novembre.

Fin de la réunion 21H32

